

Les forêts de Lanaudière



Érablière à caryer cordiforme © FCEL

Un peu d'écologie forestière

Des érablières de la vallée du Saint-Laurent aux bois mixtes ou résineux du plateau laurentien, Lanaudière est riche de ses forêts.

Du sud vers le nord, on y compte quatre grands domaines forestiers : l'érablière à tilleul (dans la plaine des basses-terres du Saint-Laurent), l'érablière à bouleau jaune (sur le piedmont et le plateau laurentien), la sapinière à bouleau jaune et la sapinière à bouleau blanc (aux confins nord du territoire et, essentiellement, sur les terres publiques).

Dans l'extrême sud-ouest du territoire (MRC des Moulins : Terrebonne et Mascouche), se remarque aussi une toute petite zone appartenant au type forestier le plus riche en espèces du Québec : l'érablière à caryer cordiforme.

L'érablière à caryer cordiforme accueille 46 espèces d'arbres indigènes et une flore forestière totale de quelque 1600 espèces (arbustes, fleurs, fougères, etc.). Plusieurs des arbres de ce type forestier sont à la limite nord de leur aire de répartition en Amérique, c'est le cas du caryer cordiforme, mais aussi d'espèces moins abondantes, voire rares telles que l'érable noir, l'orme liège ou le micocoulier occidental.

La diversité des communautés forestières des autres types forestiers de Lanaudière décline au fur et à mesure que l'on se dirige vers le nord : l'érablière à tilleul abrite 41 arbres et 1500 autres plantes forestières ; l'érablière à bouleau jaune, 23 arbres et 900 plantes ; la sapinière à bouleau jaune, 18 arbres et 850 plantes ; la sapinière à bouleau blanc, 13 arbres et une centaine de végétaux forestiers.

POURQUOI CERTAINES FORÊTS SONT-ELLES PLUS RICHES EN ESPÈCES QUE D'AUTRES ?

Le climat (la température et les précipitations), la géologie, la nature des sols et le relief permettent d'expliquer, en grande partie, la composition et la richesse en espèces des forêts du Québec.



Érablière à tilleul © FCEL

Diversité végétale des propriétés de la Fiducie

Afin de suivre la biodiversité faunique et floristique de ses territoires protégés, la FCEL a mis en place un réseau de 27 stations d'échantillonnage (de 10 X 20 m) dans les basses-terres, sur le piedmont et le plateau laurentien.

C'est en août 2018 qu'avait lieu le premier inventaire botanique dans les propriétés de la Fiducie. Au total, 138 espèces ont été recensées (28 arbres ; 39 arbustes et plantes ligneuses et 71 plantes herbacées, fougères et lycopodes). Quelques-unes d'entre elles se trouvent en situation précaire comme le noyer cendré ou la matteuccie fougère-à-l'autruche.

Tableau 1. Statut de conservation des 2 espèces végétales en situation précaire dénombrées lors des inventaires d'août 2018

Espèce	Nom scientifique	Statut légal au fédéral	Statut légal au provincial
Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	En voie de disparition	Susceptible ¹
Matteucie fougère-à-l'autruche	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pensylvanica</i>	-	Vulnérable à la récolte

La richesse botanique moyenne mesurée est de 28,6 espèces par station. Les stations en périphérie des milieux humides comptent plus de plantes que celles des stations des sites plus secs ou à drainage rapide (des moyennes respectives de 31,4 et 27,5 espèces/station).



Érablière à bouleau jaune © FCEL

¹ Espèce susceptible d'être désignée vulnérable ou menacée au Québec

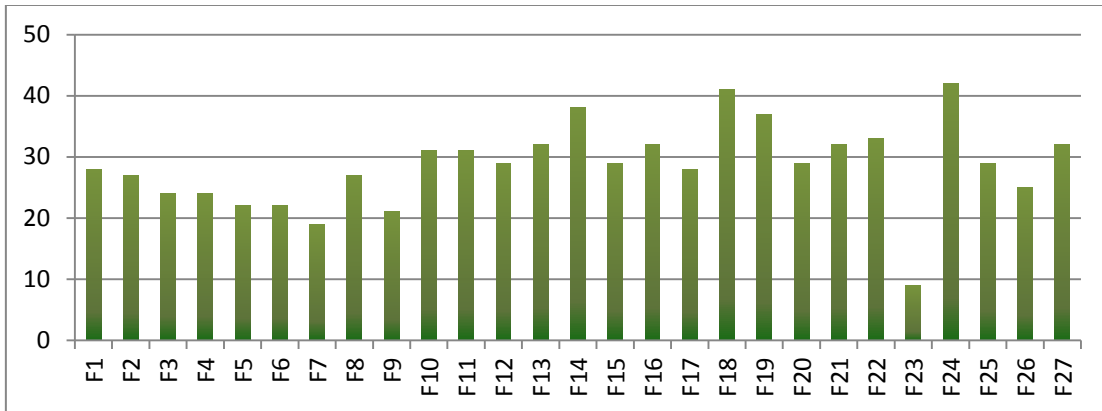


Figure 1. Nombre d'espèces différentes observées par station (les stations F1 à F12 sont situées dans les basses-terres et le piedmont ; les stations F13 à F27 sont situées sur le plateau laurentien).

Parmi les végétaux communs et répartis dans la majorité des propriétés de la Fiducie, on compte dans la strate arborescente le sapin baumier (dans 63% des stations) et l'érable rouge (55,5% des stations). Le noisetier à long bec (74%) et la viorne cassinoïde (74%) sont quant à elles les espèces dominantes de la strate arbustive. Enfin, dans la strate herbacée, le maïenthème du Canada (89%), l'aralie à tige nue (81%), la trientale boréale (81%) et le quatre-temps (74%) sont les plantes les plus fréquemment rencontrées.

La pruche du Canada, le noyer cendré, le cerisier tardif et le chêne rouge ont été trouvés exclusivement dans les stations des basses-terres et du piedmont, alors que l'épinette noire, le mélèze laricin et le peuplier baumier ont été notés seulement dans les stations du plateau laurentien. Notons aussi que seules les stations du boisé des Terres noires, à l'Assomption, abritent des espèces exotiques envahissantes (principalement le roseau commun et deux espèces de nerpruns) ou des taxons non-indigènes (érable à feuilles composées, épipactis petit-hellébore), ce qui témoigne, de manière générale, d'une bonne intégrité écologique des territoires de la FCEL.



Sapinière à bouleau jaune © FCEL

Nous aider à protéger les forêts

En protégeant des superficies appréciables de milieux naturels, la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière contribue au maintien d'habitats essentiels au cycle de vie de plusieurs espèces animales et végétales.

Il y a plusieurs manières d'aider la FCEL à poursuivre sa mission. La Fiducie est un organisme de bienfaisance enregistré (n° 82206 8367 RR0001) auprès de l'Agence du Revenu du Canada. Elle est aussi reconnue par Environnement et Changement Climatique Canada comme organisme admissible au Programme des dons écologiques. Nous privilégions en ce sens la donation de terres afin d'augmenter le patrimoine naturel de la FCEL, mais il est également possible de faire un don en argent, en actions ou de s'impliquer bénévolement au sein de celle-ci.



Sapinière à bouleau blanc © FCEL

Nous joindre

Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière

info@fcelanaudiere.ca

450 756-0186

365, rue Saint-Louis, C.P. 658

Joliette QC J6E 7N3

Site web : fcelanaudiere.ca

Références

Comité sur la situation des espèces en péril du Canada (COSEPAC) :
<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril.html>

FCEL, 2018. Plan de suivi biologique des propriétés de la FCEL 2018-2028. Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière, Joliette, 15 p. et annexes

LEBOEUF, M. 2016. *Arbres et plantes forestières du Québec et des Maritimes*. 2^e Ed. Éditions Michel Quintin. 415 p.

SAUCIER, J.-P. *et al.* 2009. «Écologie forestière». *Dans* Manuel de foresterie. Les Presses de l'Université Laval et l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. Pp. 165-316.